

Déclaration du SNUDI FO

au Groupe de travail Académique Postes Adaptés du 8 mars 2018

Alors que dans l'Aude, la Lozère et les Pyrénées Orientales, les CAPD consacrées aux postes adaptés ont pu se réunir et se prononcer sur un classement départemental en amont de ce groupe de travail académique, le Gard et l'Hérault n'ont toujours pas tenu ces instances.

L'attribution des postes adaptés vient donc de passer, pour la deuxième année, sous contrôle académique... mais seulement pour le Gard et pour l'Hérault !

Nous sommes en droit de nous demander ce qu'il en est de l'égalité de traitement des collègues dans notre académie et, de fait, comment va pouvoir se tenir aujourd'hui ce groupe de travail dans de telles conditions.

Bien entendu, nous savons parfaitement que le classement auquel nous sommes chaque année confrontés sert, avant tout, d'alibi à la politique d'austérité budgétaire et laisse de côté bon nombre de collègues en détresse qui devraient tous pouvoir bénéficier d'un poste adapté qu'ils soient en groupe 1, 2 ou 3.

Mais nous tenons à rappeler ici notre attachement à la gestion départementale des personnels du premier degré, les CAPD ayant toute la connaissance du terrain et de ces collègues fragiles pour pouvoir procéder à une analyse fine de leurs situations et aboutir à un classement le plus juste possible, au plus près des besoins.

Ce groupe de travail ne pourra donc pas se tenir normalement aujourd'hui du fait de cette différence de traitement entre les départements.

Mis devant le fait accompli, le SNUDI FO demande donc que ce groupe de travail soit reporté dans l'attente de la tenue de CAPD spécifiques dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Si tel n'était pas le cas, cela créerait un grave précédent et nous prendrons alors tout le temps nécessaire pour que chaque dossier de chaque collègue gardois et héraultais soit présenté de manière détaillée et discuté, comme cela se faisait en CAPD, avant que nous puissions nous prononcer sur vos propositions... et même si cela doit prendre toute la journée !

Sinon nous assisterions à un simulacre de paritarisme et nous nous contenterions alors d'enregistrer vos décisions et de faire remonter aux collègues les plus fragiles le peu de cas que l'on fait d'eux